



Arrêt maladie et congés

Par **balounora**, le **24/04/2019** à **16:15**

Madame, Monsieur, Tout d'abord, merci de l'attention que vous porterez à ce message et de m'accorder ce temps de lecture. Je suis assistante d'éducation dans un collège privé depuis 8 ans. Cet automne, j'ai fait une chute dans un escalier, le 5 novembre 2018. J'ai eu des soins et comme je continuais à souffrir sérieusement de cette épaule, mon médecin m'a mis en arrêt maladie, le 17 décembre pour une semaine. Il a souhaité que je renouvelle cet arrêt une semaine de plus; Il se trouve que cette 2ème semaine s'est trouvée sur mon temps de vacances de Noël. (j'ai toutes les vacances scolaires) Mon médecin m'a dit que je devrais normalement récupérer cette 2ème semaine, même si celle-ci se trouvait sur mon temps de vacances. J'étais en arrêt maladie et en soins. Ma première question est la suivante : Suis-je dans mon droit, si je demande à récupérer cette semaine se trouvant sur mon temps de vacances normales. La deuxième: ai-je l'obligation de prendre ces 8 jours comme on me les imposera ou puis-je bénéficier d'un droit de dates choisis par mes soins. Evidemment, sur mon lieu de travail, personne ne s'est précipité pour me donner cette information, ni me faire connaître mes droits... Je vous remercie à l'avance pour votre réponse et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. Pseudonyme balounora